

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du lundi 23 février 2009 à 20h 30

Le vingt trois février deux mil neuf à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 11

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mme VERDIER, Mr ALADEL, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie

Excusé :

Date de convocation: 18 février 2009

Date d'affichage: 18 février 2009

Secrétaire de séance : Bernard LANDIECH

Délibération pour subvention fournil

Pour la sauvegarde du Patrimoine au cœur du Village, le Conseil Municipal a décidé de restaurer le Fournil avec le four à pain. L'investissement s'élèvera à 23648 €HT soit 28283 €TTC.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Sénateur Gérard MIQUEL dans le cadre du chapitre 122 action 01 des collectivités territoriales. Donne tous pouvoir au Maire pour faire les demandes nécessaires.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le